



**DEMANDE DE CONTRÔLE DE
RACCORDEMENT**
au réseau d'assainissement collectif en
vue de la **vente d'un bien immobilier**

Le formulaire est à renvoyer dûment complété au :
SPAC (Service Public d'Assainissement Collectif)
Communauté de Communes des Portes de Vassivière
5 rue de la Liberté 87120 EYMOUTIERS
spac@cc-portesdevassiviere.fr / 05 55 04 06 07

DEMANDEUR : *propriétaire / notaire / agence immobilière / autre (précisez).....*

NOM : PRENOM :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

PROPRIETAIRE(S) :

NOM : PRENOM :

Adresse de facturation :

Téléphone :

Courriel :

BIEN A CONTROLER :

Adresse :

CP : COMMUNE :

Références cadastrales : { Section :
Parcelle(s) :

Coordonnées de la personne à contacter pour le RDV

NOM / PRENOM :

Téléphone :

TARIF DU DIAGNOSTIC : 350 € (délibération du Conseil Communautaire du 11 avril 2024)

**Fait à
Le**

Signature du demandeur

Le contrôle de raccordement et la transmission de l'attestation ne pourront être réalisés dans un délai inférieur à un mois à compter de la demande.

Le demandeur s'engage à faciliter l'intervention des agents du service et à payer la redevance relative au contrôle.

Le contrôle de raccordement à l'assainissement collectif permet d'établir un état des lieux de l'installation et du raccordement à la date du contrôle. L'attestation de contrôle sera transmise au demandeur.